Référent harcèlement CSE

Objectifs : Savoir détecter les situations d'agissement sexiste, de harcèlement moral ou, sexuel. Maîtriser le cadre juridique et les obligations de chacun dans l'entreprise. Savoir prévenir et agir contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel.

PROGRAMME

➘ Cadre légal et enjeux du référent harcèlement

De la mission générale de prévention des RPS du CSE aux spécificités du rôle du référent harcèlement sexuel

Cadre législatif en matière de harcèlement moral et sexuel : définition, élargissement des infractions, affichages obligatoires

Qu'est-ce que le harcèlement sexuel ? Le harcèlement moral ? La discrimination ?

- Définition et périmètre
- Stéréotypes et préjugés

Dans quelles situations peut-on parler de harcèlement moral individuel : les 45 agissements (isolement, humiliation, persécution...)

En quoi les méthodes de management et les organisations de travail peuvent entraîner du harcèlement moral organisationnel ?

Les différents syndromes associés aux situations de harcèlement avéré

➘ Assurer son rôle de référent auprès des différents acteurs : obligations et responsabilités, les points de vigilance

Les moyens d'actions / de fonctionnement

L'obligation de confidentialité

Les outils de communication pour dialoguer avec les salariés

- Enquêtes, entretiens et écoute active
- Savoir-faire et savoir-être à développer
- L'étude de la matérialité des faits
- Vrai harcelé ou faux harcelé ?

S'assurer d'une bonne transmission des informations aux interlocuteurs pertinents

Etablir des processus avec les référents harcèlement de l'employeur (entreprises de plus de 250 salariés)

Droits d'alerte et de retrait : les procédures à maîtriser

Conséquences juridiques :

- Les sanctions possibles pénales et civiles pour l'harceleur et pour l'entreprise
- Le lien juridique entre discrimination et harcèlement
- La faute inexcusable de l'employeur

➘ Des pistes pour mettre en place des solutions permettant de prévenir le harcèlement moral et le harcèlement sexuel

Charte avec des mesures préventives

Focus sur différentes actions mises en place dans d'autres entreprises

Les actions de communication à réaliser dans l'entreprise

Personnes concernées :
Toute personne concernée par le CSE. Représentants du personnel.

Pré requis : Aucun

PEDAGOGIE

Le Formateur
Longue expérience dans le domaine des ressources humaines et de la formation.

Parcours pédagogique

Les méthodes sont actives, faisant appel au vécu des stagiaires.

Intra entreprise
Lieu de Formation : dans la ville de votre choix.

Tarif Inter entreprises à Paris, Lyon, Lille, Lisieux par personne

2 jours

1 150 € H.T.

Réf : RH113